

Animateur en Gérontologie

Titre à finalité professionnelle

Code RNCP : 37511 - Union Nationale des Maisons Familiales Rurales

Date d'enregistrement : 24/04/2023 – Date d'échéance : 24/04/2026

Code NSF (Nomenclature des Spécialités de Formation – INSEE) : 332

Codes ROME : G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques - K1206 - Intervention socioculturelle

Formation en apprentissage

L'animateur en gérontologie met en œuvre - en coopération avec d'autres professionnels, des partenaires, des bénévoles - un projet global d'animation à destination de personnes âgées, qu'elles soient ou non dépendantes, qu'elles résident en structures collectives ou à leur domicile.

PUBLIC CONCERNE

- Public âgé de 16 à 29 ans révolus ;
- Pour les personnes reconnues RQTH à partir de 16 ans sans limite d'âge.

Tout employeur privé ou public, entreprise, association, profession libérale, peut conclure un contrat avec un travailleur handicapé

PREREQUIS

- Être titulaire du Niveau III et/ou d'une expérience d'un an minimum auprès de personnes âgées,

Les cas particuliers feront l'objet d'une demande de dérogation auprès de l'Union Nationale des MFR.

- Connaître le public et le secteur,
- Être à l'aise à l'écrit et à l'oral,
- Avoir un degré d'engagement et de maturité du projet (vérifiés par les tests d'admission).

OBJECTIFS ET COMPETENCES

Les activités et capacités attestées de l'animateur en gérontologie s'organisent autour de 3 blocs de compétences :

↳ **Bloc de compétences 1 : Organiser et réaliser l'accompagnement personnalisé de la personne âgée qu'elle soit autonome, en situation de dépendance ou handicapée vieillissante.**

L'animateur en gérontologie est en mesure de mobiliser différentes techniques de communication, adaptées aux situations. Il conçoit, élabore et utilise des outils de recueil de données de manière à identifier les caractéristiques propres de la personne et à repérer ses besoins, attentes et désirs afin de lui proposer une situation d'accompagnement adaptée.

↳ **Bloc de compétences 2 : Concevoir et réaliser un ensemble d'activités d'animation adaptées à un public âgé.**

L'animateur en gérontologie est capable de mobiliser des techniques d'animation, de maîtriser la conduite d'activités d'animation diversifiées - individuelles comme collectives -, de structurer sa démarche, d'analyser ses pratiques et enfin concevoir une démarche et des outils d'évaluation.

↳ **Bloc de compétences 3 : Construire et faire vivre un projet global d'animation à destination d'un public âgé dans le cadre d'un projet d'établissement ou d'un projet de territoire.**

L'animateur en gérontologie sait animer le processus de définition du projet institutionnel au sein d'une équipe ou au sein d'un collectif, contribuer à la mise en œuvre du projet d'animation et coordonner les activités impliquant plusieurs acteurs, concevoir des programmes et des plannings d'animation, proposer des réponses construites à des situations nécessitant réajustement, intervention et enfin concevoir une démarche et des outils d'évaluation.

CONTENU DE LA FORMATION

Unité 1 : Accompagnement personnalisé de la personne âgée. Production d'un dossier présentant une situation d'accompagnement d'une personne âgée. Soutenance orale.

Unité 2 : Du projet de la structure d'accueil à l'animation. Deux pratiques professionnelles. Rédaction d'un dossier composé de documents professionnels (fiche de préparation, fiche d'activité, fiche de projet, etc.)

Unité 3 : Le projet d'animation. Production d'un Dossier Individuel de Projet d'Animation et soutenance orale. Etude de cas.

MAJ octobre 2025

MFR - 11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES

02 35 34 43 00 - www.mfr-totes.fr - mfr.totes@mfr.asso.fr



Outils d'évaluation et démarche qualité.

La formation repose sur 3 blocs qui peuvent être envisagés séparément et indépendamment du titre. Possibilité de passer les différents blocs dans le cadre d'un parcours individualisé.

Un stage obligatoire en milieu professionnel permet une confrontation active avec le terrain.

METHODES MOBILISEES

- Suivi personnalisé des stagiaires
- Cours magistraux et mises en pratique
- Interventions de professionnels
- Travaux de groupes
- Mises en place d'actions professionnelles
- Multimodalité
- Travaux d'observation, de formalisation et d'analyse de la pratique ainsi que les autres investigations conduites en milieu professionnel par chaque apprenti.
- Valorisation et la mutualisation des expériences proposées à la MFR.
- Temps personnels favorisant la réflexion, la formalisation.
- Différents apports, interventions, visites ou témoignages qui viendront enrichir les retours sur expérience.
- Situations d'évaluation formatives.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

→ **567 heures de formation en CFA** dont environ 30 % en multimodalité.

→ **420 heures minimum** en entreprise.

Durée variable en fonction du contrat d'apprentissage.

Participation à une réunion d'information collective (dates disponibles sur notre site rubrique « nos formations »).

Positionnement individuel (auto positionnement au regard du référentiel métier, analyse de document, entretien et lettre de motivation des candidats).

Parcours personnalisé avec possibilité de dispenses pédagogiques et/ou certificatives.

La formation commence en octobre et prend fin en mai de l'année suivante.

Clôture des inscriptions en septembre.

TARIFS

Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise dans son intégralité.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre du contrat d'apprentissage.

Une aide au premier équipement est également possible.

MODALITES D'EVALUATION

Bloc 1 :

Rédaction d'un dossier de présentation d'une situation d'accompagnement d'une personne âgée et soutenance orale du dossier devant un jury.

Bloc 2 :

2 mises en situation professionnelle : pratique d'animation prenant appui sur une fiche de préparation à vocation individuelle ou collective.

Bloc 3 :

Réalisation d'un dossier présentant une démarche d'élaboration et de mise en œuvre d'un projet global d'animation et soutenance du dossier Projet devant un jury + étude de cas.

ACCESIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - SECURISATION DES PARCOURS A BESOINS PARTICULIERS



Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap : Caroline DEROBECQ - caroline.derobecq@mfr.asso.fr

CONTACTS

😊 Responsable de formation : Mélanie SCHMIDT

😊 Référente apprentissage : Pauline DIZAMBOURG

📞 02 35 34 43 00

✉️ mfr.totes@mfr.asso.fr

MAJ octobre 2025

MFR - 11 rue du Général Leclerc - 76890 TÔTES

02 35 34 43 00 - www.mfr-totes.fr - mfr.totes@mfr.asso.fr

